

COOPÉRER POUR RÉUSSIR L'AVENIR AU NIGER - COPRA NIGER

PROJET DE COOPÉRATION MUTUALISÉ
ENTRE LE NIGER ET LA BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ (FRANCE)

COPRA NIGER

NOTE DE PRÉSENTATION



Coordonné par :



Partenaires techniques
et financiers :



et 9 communes nigériennes : Aderbissinat, Dan-Kassari, Farrey, Iférouane, Niamey – 5^e arrondissement, Say, Tamou, Tchintabarden, et Tibiri

1 • DESCRIPTION DU PROJET

Le projet « **COopérer Pour Réussir l'Avenir au Niger** » (**COPRA Niger**) est un programme de coopération internationale mutualisé et multi-acteurs entre plusieurs collectivités territoriales et associations du Niger et de la région Bourgogne-Franche-Comté (France).

Sa finalité est de **favoriser un développement durable des territoires du Niger engagés en coopération avec des territoires de Bourgogne-Franche-Comté**. Le projet COPRA Niger vise deux objectifs spécifiques : **(1)** l'accès à une éducation de qualité et à la formation professionnelle des jeunes nigériens, ainsi que **(2)** le renforcement de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement.

Le projet COPRA Niger vise plusieurs objectifs transversaux :

- › Mobiliser les acteurs de la société civile et des collectivités territoriales au sein d'un projet commun au service de l'intérêt général à travers une **gouvernance multi-acteurs** ;
- › **Favoriser l'émergence de projets mutualisés, les synergies et les échanges de pratiques** entre les acteurs de Bourgogne-Franche-Comté et du Niger ;
- › **Poursuivre et renforcer les liens de coopération qui unissent les acteurs du Niger et de la Bourgogne-Franche-Comté** à travers une approche territorialisée de la coopération internationale, ancrée sur les territoires et articulée autour des relations de proximité déjà existante entre les acteurs, permettre le développement de nouvelles relations entre collectivités territoriales des deux pays ;
- › **Capitaliser, promouvoir et valoriser** les expériences et les actions menées sur les différents territoires membres du projet au Niger, afin de favoriser l'essaimage de bonnes pratiques ;
- › En Bourgogne-Franche-Comté, **renforcer l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale**, tout particulièrement des jeunes issus des territoires partenaires du projet, en favorisant les synergies entre les collectivités et les acteurs associatifs français.

Ce programme se décline par la mise en œuvre de plusieurs types d'activités :

- › La **réalisation ou la réhabilitation d'infrastructures** scolaires, de formation professionnelle ou hydrauliques (forages, puits, bornes fontaines, châteaux d'eau, latrines, etc.) dans différentes communes au Niger ;
- › La mise en œuvre **d'actions éducatives** : soutien scolaire, développement de classes passerelles pilote, de formations professionnelles (hôtellerie, restauration, énergie solaire, cuisson écologique, couture, etc.), la formation et/ou la mise en réseau d'enseignants, de chefs d'établissements, d'inspecteurs pédagogiques et de responsables de structures éducatives ou de formation ;
- › La mise en œuvre de séances de **sensibilisation à l'hygiène**, de sessions de **formation à la gestion de l'eau et à la préservation de la ressource** auprès des acteurs des territoires ;
- › **L'échange d'expériences et la formation** d'élus locaux, des agents territoriaux et de leurs partenaires français et nigériens dans les domaines de l'éducation, de la formation professionnelle et de l'accès à l'eau et à l'assainissement, à travers l'organisation de missions et visites de terrain en Bourgogne-Franche-Comté et au Niger.

Le choix des thématiques de l'éducation, de la formation professionnelle, de l'accès à l'eau et à l'assainissement s'inscrit dans la **continuité des initiatives et des expériences développées par les acteurs de la coopération en Bourgogne-Franche-Comté** avec le Niger. Ces deux thématiques figurent également parmi les priorités de l'État nigérien et, à l'échelle locale, des collectivités territoriales. En effet, la population nigé-

rienne, en forte croissance (3,4 % de croissance démographique annuelle) et très jeune (15 ans de moyenne d'âge), fait face à un système éducatif très fragile (sous-équipement, manque de formation des enseignants, faible taux d'alphabétisation, difficultés d'insertion professionnelles, etc.). Le contexte sanitaire est également préoccupant (moins d'un habitant sur deux a accès à l'eau potable en milieu rural) et s'ajoute à des problématiques sécuritaires et environnementales majeures. Ainsi, le Niger se classe aux dernières places du classement mondial du Programme des Nations-Unies pour le Développement (PNUD) selon l'Indice de Développement Humain (IDH).

Ce projet s'inscrit également dans le cadre des **Objectifs de développement durable (ODD)** des Nations-unies, en complémentarité avec les orientations de l'État nigérien et en cohérence avec l'action extérieure de l'État français au Sahel (cf. [feuille de route pour le Sahel](#)), identifiant tout particulièrement le Niger et les thèmes de l'éducation et de l'accès à l'eau comme prioritaires.

Le projet COPRA Niger est coordonné à la demande et pour le compte des acteurs, par le réseau régional multi-acteurs (RRMA) Bourgogne-Franche-Comté International (BFC International), avec l'appui de l'entreprise nigérienne DIA qui assure la coordination des activités au Niger. La première phase du projet COPRA Niger (2020-2022) s'est élevée à 570 000 € sur 2 ans, hors valorisations. La 2^e phase du programme, prévue sur 36 mois (2022-2025), s'élève à 1 135 000 € hors valorisations.

Il bénéficie du soutien financier du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) et de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse. **Au Niger, il est conduit en partenariat avec 9 collectivités territoriales** (Ville de Niamey – 5^e arrondissement, Commune de Tibiri, Commune de Say, Commune de Tchintabaraden, Commune d'Iférouane, Commune d'Aderbissinat, Commune de Farrey, Commune de Dan-Kassari, Commune de Tamou) et les associations de leurs territoires ONAT, Euphorbe En Développement, Creusot Bourgogne Solidarité Sahel Niger, LACIM Niger et Irma Kerdi, ces dernières étant elles-mêmes engagées en coopération avec les associations de Bourgogne-Franche-Comté depuis plusieurs années.

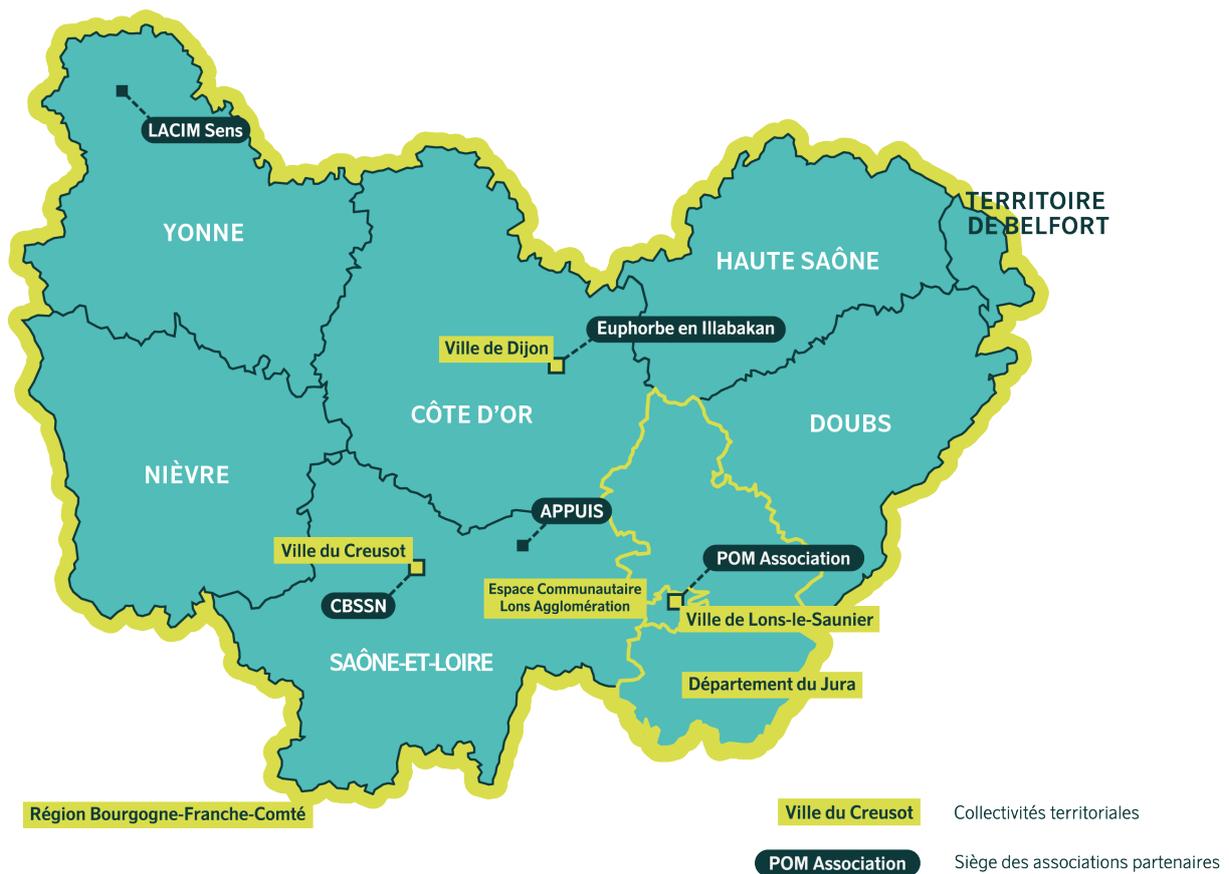
En France, il mobilise 6 collectivités territoriales (Région Bourgogne-Franche-Comté, Département du Jura, Espace Communautaire Lons Agglomération, Ville du Creusot, Ville de Dijon, Ville de Lons-le-Saunier) qui se mobilisent à travers un soutien financier et technique, ainsi que les associations Euphorbe En Illabakan, Association pour promouvoir et unifier des initiatives solidaires (APPUIS), Creusot Bourgogne Solidarité Sahel Niger (CBSSN), POM Association et LACIM du sénonais, toutes les 5 à l'origine de ce programme d'actions concertées.

2 • LOCALISATION DU PROJET

Au Niger, le projet se déroule sur les territoires suivants :

- › **Commune de Niamey – 5^e arrondissement** (Région de Niamey)
- › **Commune de Tibiri** (Région de Dosso)
- › **Commune de Farrey – Villages de Talibi Loufayi et de Madina Banikoubey** (Région de Dosso)
- › **Commune de Dan-Kassari – Villages de Rouda Goumandèye et de Kwadap** (Région de Dosso)
- › **Commune d’Iférouane** (Région d’Agadez)
- › **Commune d’Aderbissinat** (Région d’Agadez)
- › **Commune de Say** (Région de Tillabéri)
- › **Commune de Tamou – Village de Tchoura** (Région de Tillabéri)
- › **Commune de Tchintabaraden – Village d’Inwagheur** (Région de Tahoua)





En Bourgogne-Franche-Comté, des liens sont établis avec les territoires des collectivités parties prenantes (Région Bourgogne-Franche-Comté, Département du Jura, Espace Communautaire Lons Agglomération, Ville du Creusot, Ville de Dijon, Ville de Lons-le-Saunier) dans le but de favoriser des échanges autour de la mise en œuvre de politiques publiques et du développement territorial. D'autres collectivités et territoires pourront être associés au projet selon les activités menées.

Au total, **26 ouvrages hydrauliques ou éducatifs** ont pu être réalisés dans le cadre de la première phase du projet COPRA Niger au bénéfice de **12 238 personnes**, dont **1 008 élèves**. Il a permis **la formation et la sensibilisation de 638 personnes** issues des 9 communes partenaires au Niger. En France, **730 personnes ont également été sensibilisées ou mobilisées** dans le cadre d'actions d'éducation à la citoyenneté mondiale et de promotion de la coopération entre les deux pays. Enfin, **un réseau de collectivités territoriales et d'associations, en France et au Niger, a pu être tissé**, permettant de favoriser au quotidien les échanges d'expériences et le partage de bonnes pratiques entre élus locaux, agents territoriaux et acteurs de la société civile.

3 • ACTIVITÉS MENÉES

Les activités menées dans le cadre du programme COPRA Niger s'articulent autour d'une logique thématique et d'une logique territoriale.

Le programme COPRA Niger se décompose en actions mutualisées – impliquant la participation de toutes les collectivités et acteurs du programme et l'organisation de séminaires nationaux ou internationaux de formation, d'échanges d'expériences et de mise en réseau – et actions bilatérales, mises en œuvre par les associations et les collectivités dans le cadre de leurs coopérations bilatérales respectives.

Le programme se décompose en deux axes de travail (l'accès à l'éducation et à la formation professionnelle ainsi que l'accès à l'eau et à l'assainissement) et donne lieu à deux types d'activités, de renforcement de capacités et d'investissement.

Actions de renforcement de capacités
1 • Appui au développement du soutien scolaire
2 • Appui au développement de classes passerelles
3 • Appui au développement de filières professionnelles
4 • Sensibilisation à l'hygiène et à l'assainissement
5 • Accompagnement à la gestion d'infrastructures hydrauliques et à la conduite de politiques locales de gestion de la ressource en eau
6 • Actions d'éducation à la citoyenneté mondiale en Bourgogne-Franche-Comté
7 • Actions de communication, de capitalisation et d'évaluation
Investissement
8 • Construction et/ou réhabilitation dans le secteur éducatif
9 • Construction et/ou réhabilitation dans le secteur hydraulique

La maîtrise d'ouvrage du projet est assurée de manière collective par les membres français et nigériens (associations et collectivités territoriales), réunis en **comités de pilotage « France », « Niger » et « Mixte »**. La coordination du projet est déléguée à la demande des acteurs du réseau BFC International et s'appuie sur l'Entreprise Dia, basée au Niger, pour le suivi et la coordination des actions menées au Niger.

4 • CONTACTS

STRUCTURES MEMBRES DU COMITÉ DE PILOTAGE

Au Niger :

- › Creusot Bourgogne Solidarité Sahel Niger – Niger
- › LACIM Niger
- › Irma Kerdi
- › ONAT
- › Euphorbe En Développement
- › Ville de Niamey – 5^e arrondissement
- › Commune de Tibiri
- › Commune de Say
- › Commune de Tchintabaraden
- › Commune d'Iférouane
- › Commune de Farrey
- › Commune de Tamou
- › Commune de Dan-Kassari
- › Commune d'Aderbissinat

En France :

- › Association APPUIS
- › Association Creusot Bourgogne Solidarité Sahel Niger – France
- › Association POM Association
- › Association Euphorbe En Illabakan
- › Association LACIM du sénonais
- › Région Bourgogne-Franche-Comté
- › Département du Jura
- › Espace Communautaire Lons Agglomération
- › Ville du Creusot
- › Ville de Dijon
- › Ville de Lons-le-Saunier

COORDINATION DU PROJET – BFC INTERNATIONAL

Au Niger : Mme Edwige Marie Aimée SOU, directrice de l'Entreprise Dia, coordinatrice du projet COPRA Niger au Niger, représentante de BFC International

sou.tourisme@gmail.com

+ 22 7 99 45 30 45

En France : Mme Mélissa ROSIER, Responsable du pôle Programmes et partenariats internationaux de BFC International:

melissa.rosier@bfc-international.org + 33 6 95 88 40 02

Date de mise à jour : Février 2023

Conception graphique : Cyrielle FEKNOUS (BFC International)

Illustrations : Ce document a été conçu en utilisant des ressources de *Pixabay.com*

CONTACTS & INFORMATIONS GÉNÉRALES

Bourgogne-Franche-Comté International

Site de Besançon (siège social)

Arsenal - Bâtiment Q
Place Saint-Jacques
BP 16 163
25 014 Besançon Cedex

☎ 03 81 66 52 38

Site de Dijon

85 avenue du Lac
Bâtiment Anjou (1^{er} étage)
21 000 Dijon

☎ 09 83 20 12 03

✉ contact@bfc-international.org

🌐 www.bfc-international.org

Suivez-nous sur les réseaux !



NOS PARTENAIRES INSTITUTIONNELS ET FINANCIERS

